



Rapport de la Municipalité au Conseil communal

Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt, relatif à la promotion et au soutien de l'engagement de 1^{ers} répondant-e-s au sein de notre commune pour sauver des vies

Sécurité publique

M. Alain Monod, Municipal

Rapport n°12/2021 adopté par la Municipalité, le 22.03.2021



1 Objet du rapport

Le 22 septembre 2020, Mme Muriel Cuendet Schmidt, Conseillère communale, déposait le postulat ci-dessous invitant la Municipalité à étudier les possibilités de promouvoir et soutenir l'engagement de 1^{ers} répondant-e-s pour sauver des vies au sein de notre commune.

POS : Promouvoir et soutenir l'engagement de 1ers répondant.e.s au sein de notre commune pour sauver des vies

Chaque jour dans notre canton, 2 personnes sont victimes d'arrêt cardiaque. Or, lorsqu'aucun geste de base n'est entrepris avant l'arrivée d'un service d'urgence, le taux de survie diminue d'environ 10% chaque minute. En Suisse, les études montrent que le taux de survie pour l'ensemble des arrêts cardiaques n'excède pas 3% à 5%. À l'exception du Tessin, où en 2016, le taux de survie des Tessinois.es en fibrillation s'élevait à 57%. Ceci grâce notamment à la création il y a déjà 15 ans, **d'un réseau de bénévoles formés en réanimation cardiaque.**

Dans notre canton, le département de la santé et de l'action sociale mis en place ce type de programme¹ en collaboration avec les Fondation First Responders² et Urgences Santé³. Ces personnes bénévoles, appelés 1ers répondants.es, doivent avoir suivi une formation de base en réanimation, intitulée BLS-AED (Basic Life Support - Automated External Defibrillation). Puis une fois inscrites et opérationnelles, elles sont alerté-e-s par la centrale 144 via une application pour smartphones pour intervenir auprès des victimes d'arrêt cardiaque et effectuer un massage cardiaque en attendant l'arrivée des secours.

Créé en 2018, ce réseau n'est malheureusement que peu connu de la population.

Mon postulat a donc pour but de :

- Faire connaître et promouvoir régulièrement le réseau de premiers répondants au sein de notre commune par exemple via le journal communal « Le Palinzard », les panneaux dynamiques d'informations, le site internet de la commune ;
- Encourager l'engagement de bénévoles premiers répondants en assumant partiellement leurs frais de formation de base BLS-AED (Basic Life Support - Automated External Defibrillation) exigée pour rejoindre le réseau.

Ceci en complément au postulat de Monsieur Guillaume Graf portant sur l'installation de défibrillateurs à Epalinges. Je vous remercie de votre attention et vous prie de soutenir la prise en considération de ce postulat.

1.1 Développement

Mme Cuendet Schmidt a raison : ce réseau est malheureusement peu connu de la population vaudoise en général. Pour preuve, le Canton vient de confier la gestion opérationnelle à un partenaire et a mandaté l'Ecole supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande (voir la lettre circulaire du Canton à l'ensemble des communes, datée du 13 janvier 2021, en annexe).

A signaler pour notre commune que quatre collaborateurs de la police administrative ainsi qu'une collaboratrice de l'animation, sur une base volontaire, ont été formés ; ils sont au bénéfice du certificat (renouvelable) de qualification à la réanimation. L'assistant de sécurité publique arrivé en janvier 2020 sera formé dans les meilleurs délais.



Autres exigences : avoir 18 ans révolus et posséder un smartphone et y télécharger l'application First responders Vaud.

Ces personnes sont alertées au besoin. Cela s'est déjà produit une fois, en anticipation de l'arrivée des secours, mais hélas sans succès. A noter cependant que le système est encore perfectible, dans la mesure où des alertes sont émises pour des événements à 15/20 Km, ce qui évidemment n'est pas adéquat. Idéalement ces alertes devraient se limiter au territoire communal, voire aux zones foraines lausannoises proches et les hauts de Lausanne (Vennes-Croisettes).

Nous allons donc agir dans le sens demandé par Mme Cuendet Schmidt et selon les suggestions du Canton, à savoir :

- Organiser, dès que la situation sanitaire le permettra, une séance d'information aux habitants. Ce sera également l'occasion de signaler l'emplacement des défibrillateurs (3 fixes, 1 dans la voiture de police, 1 dans le véhicule du chef d'intervention SDIS) ;
- Encourager la formation à la réanimation en prenant en charge **l'intégralité** (environ CHF 150.- par participant) des coûts de formation qui pourraient se dérouler dans nos locaux ;
- Faire paraître un article dans le Palinzard et sur notre site internet ;
- Porter au budget 2022 des défibrillateurs supplémentaires (vs les 3 portés au budget 2021).

1.2 Aspects du développement durable

Ce projet n'ayant pas un impact direct sur l'environnement, il n'a pas été jugé nécessaire de l'évaluer à l'aide de l'outil Boussole 21, développé par l'unité de développement durable de l'Etat de Vaud.

2 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le rapport n°12/2021 de la Municipalité du 22.03.2021 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

d'approuver la réponse au postulat de Mme Muriel Cuendet Schmidt, Conseillère communale.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Maurice Mischler



La Secrétaire

Sarah Miéville